

Le tunnel épargnera les Arêtes

Le percement d'un second tunnel sous la Croix-Rousse ne devrait pas gravement endommager les fameuses Arêtes de poisson. « Sur 1,5 km de galeries, seuls 70 mètres seront touchés, surtout des extrémités sans intérêt », a assuré hier Marc Coggio, responsable de l'unité galeries à la direction de l'eau du Grand Lyon, lors d'une visite de ces souterrains datant des XVI^e et XVII^e siècles.

Ce réseau construit par les militaires sous la colline, entre le Rhône et la rue Magnaval (1^{er}), pour stocker du matériel, était menacé par le projet de création d'un second tunnel de sécurité sous la Croix-Rousse d'ici à 2013. En septembre dernier, des passionnés de ces galeries avaient demandé que ce patrimoine soit protégé par l'Unesco. Et plaidé pour une mise en valeur avec une ouverture au public. La pétition qui circule sur Internet (www.aretesdepoisson.free.fr) a déjà recueilli plus de 2 000 signatures. « Les services archéologiques et des inventaires de la Direction régionale des affaires culturelles ne se sont pas opposés à ces quelques destructions. La colonne et les galeries principales des Arêtes ne seront pas touchées », a indiqué Marc Coggio.

F. C. - ©2008 20 minutes

20 Minutes, éditions du 30/01/2008 - 07h11